

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:	
En Exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14

L'an Deux Mil Vingt et Un

Le dix-huit mars à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean- Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 09/03/2021

Objet : Acquisition de matériel
pour la salle des fêtes :
Lave-vaisselle.
Annule et remplace la
délibération 2021-01

PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS.
CARLES. CHEFTEL. GROS.

MESSIEURS : GARAUD. DUFOUR. PELFORT.
CONCATO. GALEA. GARCIA. HERRERA.
MAURETTE. RADJA.

ABSENTE EXCUSEE : Mme BERTIN

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait voté l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la Salle des Fêtes auprès de la société « MARIN Cuisines et froid professionnel »

Il s'avère que le premier devis était incomplet car n'y figurait pas la pompe de vidange adaptée à ce modèle professionnel. Le devis du matériel complet s'élève désormais à :

- 1 953,60 € T.T.C. (1 628,00 € H.T),

La dépense afférente à cet achat sera inscrite à l'article 2188 de la section Investissement du Budget Primitif 2021.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet qui lui est soumis et son plan de financement.
- **DECIDE** d'annuler la délibération N° 2021-01.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 19/03/2021

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 18/03/2021
Le Maire J.C GARAUD.

